

Document d'information

Les douanes investissent dans une frontière sûre et intelligente

Aujourd'hui, la frontière canadienne est plus sûre que jamais auparavant. Depuis le 11 septembre 2001, les douanes ont renforcé et renouvelé leur gestion de la frontière, investissant des millions de dollars pour mettre en place une frontière sûre et intelligente pour les Canadiens.

Dans le Budget de décembre 2001, 433 millions de dollars étaient réservés à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), sur une période de six ans, pour des investissements en matière de sécurité à la frontière. De ce montant, 385 millions de dollars sont prévus directement pour les douanes, et 48 millions pour respecter les lignes directrices du Conseil du Trésor concernant les frais de soutien administratif et les coûts prévus par la loi pour les contributions aux régimes d'assurance et de prestations des employés. En avril 2003, 165 millions de dollars avaient été dépensés, et les investissements doivent encore se poursuivre pendant quatre ans.

Ces 165 millions de dollars comprennent 19 millions de dollars de frais généraux, toujours engagés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Ces fonds ont surtout servi à couvrir les coûts prévus par la loi pour les contributions aux régimes d'assurance et de prestations des employés, ainsi que des dépenses critiques liées par exemple aux locaux.

Investissements en matière de technologie dans les aéroports et les ports de mer

La technologie est un outil essentiel pour les agents des douanes afin de cibler les personnes et les marchandises à risque élevé qui entrent au pays dans les aéroports et les ports de mer. Les investissements en matière de compétences et de technologie réalisés jusqu'à présent comprennent notamment :

- 22 millions de dollars pour 11 appareils VACIS;
- 7,3 millions de dollars pour plus de 60 systèmes de rayons X à faible énergie pour l'examen des bagages et du fret;
- 4 millions de dollars pour 81 autres spectromètres de mobilité ionique;
- 1,5 million de dollars pour l'achat de plus de 200 outils portatifs d'inspection, y compris des fibroscopes, des densimètres et des caméras mobiles dernier cri;
- 1,1 million de dollars pour la conception et l'essai de nouveaux moyens technologiques de détection de traces de produits chimiques ou d'armes biologiques qui pourraient entrer au pays;

*Pour vous servir encore mieux !
More Ways to Serve You!*



Agence des douanes
et du revenu du Canada

Canada Customs
and Revenue Agency

Canada

- 6 millions de dollars pour l'achat de trois systèmes pour examiner des palettes aux rayons gamma, afin d'aider à l'inspection du fret maritime à risque élevé;
- 4,6 millions de dollars pour l'achat de 400 lecteurs de documents installés à 50 endroits, y compris des aéroports internationaux, des gares maritimes et des postes frontaliers terrestres;
- 24 millions de dollars pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de logiciels pour le programme Information préalable sur les voyageurs/Dossier passager;
- 55 millions de dollars en salaires pour les employés, et 8,5 millions en frais de soutien administratif.

De plus, les douanes feront plusieurs autres investissements, dont les suivants :

- 2 millions de dollars pour 15 camions spéciaux servant au transport de l'équipement de détection de la contrebande;
- jusqu'à 15 appareils sous-marins téléguidés devant servir à détecter la contrebande et les marchandises dangereuses fixées aux coques des navires;
- 9,5 millions de dollars pour l'essai d'appareils dernier cri de détection des radiations devant servir dans les ports de mer et les aéroports.

Investissements dans une frontière intelligente

Les investissements des douanes comprennent des fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes essentiels de gestion de la frontière, comme les suivants :

- **EXPRES** – Ce programme est en exploitation à six de nos postes frontaliers les plus achalandés, et il doit être mis en œuvre à tous les grands postes du secteur commercial d'ici la fin de 2004. À l'heure actuelle, 4 grands importateurs, 119 transporteurs et plus de 10 000 chauffeurs de camions participent au programme.
- **NEXUS** – Ce programme est utilisé par 49 000 participants à sept grands postes frontaliers terrestres.
- **CANPASS – Air** – Ce programme a été lancé à l'aéroport international de Vancouver en juillet 2003, et plus de 1 900 personnes y participent actuellement. Il sera aussi mis en œuvre dans d'autres aéroports.
- **IPV/DP** – L'Information préalable sur les voyageurs (IPV) a été mise en œuvre à huit aéroports canadiens en octobre 2002, et le Dossier passager (DP) le sera en juillet 2003.

Ces programmes établissent un équilibre entre la facilitation des déplacements et la sécurité à la frontière. En effet, ils permettent aux participants de franchir facilement la frontière, de sorte que les agents des douanes peuvent concentrer leurs efforts sur les personnes et les marchandises à risque élevé.

Renseignements aux médias :

Colette Gentes-Hawn

Relations avec les médias

Agence des douanes et du revenu du Canada

(613) 957-3522